

Procédure de mini stage au lycée Martin Malvy

Prendre contact avec le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques :

jean-noel.varachat@ac-toulouse.fr

Tel : 0562010225

Choix de la formation professionnelle en fonction des précisions données lors de la prise de contact et/ou de la lecture des plaquettes des formations (possibilité de découvrir les 2 formations ou 1 seule)

Envoi par mel à l'établissement d'origine de la convention précisant le cadre du mini-stage (modalités d'accueil, spécialité professionnelle d'accueil, date, horaires...)

Signature de la convention par les parents de l'élève et le chef de l'établissement d'origine

Renvoi par mel de la convention signée à l'adresse donnée ci-dessus

Retour de la convention signée par la Proviseure du lycée Martin Malvy vers la famille.



Il est impératif de donner une adresse mel valide et non saturée à la prise de contact et d'exprimer clairement le choix de la spécialité professionnelle d'accueil demandée.

L'élève peut se présenter à la date et l'horaire indiqués sur la convention avec un exemplaire de celle-ci signé, à l'accueil du lycée Martin Malvy.